STATEMENT

Handicap International condamne fermement le silence et l'inaction face à l'invasion de la ville de Gaza

Lyon, le 9 septembre 2025. Face à l'escalade de la violence à Gaza, Handicap International dénonce les déplacements forcés massifs et les violations répétées du Droit international humanitaire. Les civils, en particulier les personnes handicapées, sont confrontés à une situation dramatique qui exige une réaction urgente de la communauté internationale.

« Nous condamnons l'invasion militaire israélienne de la ville de Gaza, qui a une fois de plus entraîné des massacres et le déplacement forcé d'environ un million de Palestiniens qui endurent déjà des difficultés inimaginables depuis près de deux ans.

Les ordres de déplacements forcés dans la ville de Gaza, qui incluent des lieux d'opérations humanitaires en ce moment critique, laisseront les communautés coupées de l'aide essentielle, aggravant ainsi une crise humanitaire déjà terrible.

Pour de nombreuses familles, c'est la énième fois qu'elles sont déracinées, privées de toute sécurité ou stabilité. ***Le traumatisme aggravé des déplacements répétés est dévastateur, en particulier pour les personnes handicapées****, qui sont confrontées à d'immenses difficultés pour accéder à des abris sûrs, à des soins médicaux et à des services de base dans un contexte d'escalade de la violence.* ***83 % des personnes handicapées à Gaza ont perdu leurs appareils d'assistance, comment peuvent-elles se déplacer pour évacuer ? Comment peuvent-elles chercher de l'aide ? Comment survivre ? C'est une condamnation à mort pour elles.***

Il s'agissait d'une opération militaire annoncée à l'avance, mais elle a été accueillie par le ***silence et l'inaction de la communauté internationale****. L'absence d'obligation de rendre des comptes reflète une* ***normalisation profondément troublante de l'impunité d'Israël*** *et souligne les violations flagrantes et constantes du droit international humanitaire. Les civils sont délibérément pris pour cible alors que* ***ceux qui ont le pouvoir d'agir n'interviennent pas.***

Nous appelons la communauté internationale à assumer d'urgence ses responsabilités : agir pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et permanent, un accès

/ Contacts presse
Clara Amati
T. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

Mélanie Grospeaud
T. 06 68 41 35 61
M. m.grospeaud@hi.org

sans entrave à l'aide humanitaire, la libération inconditionnelle des otages, assurer la protection des civils, exiger que les auteurs de violations rendent des comptes et prendre des mesures immédiates pour mettre fin au cycle continu de déplacements forcés et de souffrances.

La population de Gaza ne peut plus attendre. »

Anne-Claire Yaeesh, directrice pays des Territoires palestiniens occupés

A propos de Handicap International
Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États- Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contacts presse
Clara Amati
T. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

Mélanie Grospeaud
T. 06 68 41 35 61
M. m.grospeaud@hi.org